



# Ceux du Pharo

## Bulletin de l'A.A.A.P.

MAI 2017, n°46

Ceux du Pharo, Association des Anciens et Amis du Pharo (A.A.A.P.), association loi 1901  
Président : Francis J. LOUIS ; Secrétaire : Jean-Marie MILLELIRI ; Trésorier : Bruno PRADINES

*Il est en Méditerranée, par 43°16'42'' de latitude et 2°58'28'' de longitude Est, - vous voyez tout de suite l'endroit, - une île déserte où nul n'a le droit, sous les peines les plus terribles, de mettre le pied. Île désolée, hérissée de rochers rébarbatifs et nus, de pics bizarrement déchiquetés, séjour de la Maladie et de la Mort, où il n'y a aucun être vivant et qui pourtant renferme deux cimetières, roc sinistre où rôde le spectre de la Peur, où ne s'aventurent que des malheureux qui n'y viennent pas de leur plein gré et sur lesquels s'étend, menaçante, la main mystérieuse de l'Inconnu.*

(Bertot J. – Au lazaret. Souvenirs de quarantaine. Deslis Frères éd., Tours 1902)



Extrait de la couverture du livre de Jean Bertot

### LE MOT DU BUREAU.



Jean Bertot (1904)

Une fois n'est pas coutume, l'invité de notre bulletin n'est ni médecin, ni pharmacien, ni vétérinaire, ni militaire, ni ancien du Pharo ! Jean Bertot (1856-1934) était tout à la fois architecte, écrivain, poète, journaliste et chansonnier et si nous vous en parlons aujourd'hui, c'est qu'un ami, Pierre Chevalier, nous a adressé « Au lazaret. Souvenirs de quarantaine », un livre quasi introuvable aujourd'hui, où Jean Bertot nous rapporte une histoire vécue : en septembre 1901, il s'embarque à bord du paquebot *Sénégal*, des Messageries maritimes à Marseille, pour une croisière organisée par la *Revue générale des sciences* qui devait mener les 174 passagers jusqu'à Jérusalem. La découverte, le lendemain, d'un cas de peste à bord contraint les voyageurs au retour et à une quarantaine dans le lazaret des îles du Frioul durant une semaine. Jean Bertot parle du vaccin de Yersin et des îles du Frioul et c'est, à ce titre, un document tout-à-fait exceptionnel. Naturellement, nous n'oublions pas nos rubriques habituelles et nous vous tiendrons informés de notre actualité.

Nous sommes aujourd'hui 255.

Le Bureau

## XXIII<sup>èmes</sup> ACTUALITÉS DU PHARO.

La date limite de soumission pour une communication au 23<sup>èmes</sup> Actualités du Pharo est désormais passée. Au total le comité de sélection a reçu 37 soumissions pour une communication affichée et 32 soumissions pour une communication orale. En plus des 21 conférences invitées, le programme sera très riche autour des deux thèmes : le financement de la santé dans les pays à ressources limitées et les arboviroses. Du 4 au 6 octobre, l'hôpital La Timone vivra dans son grand amphithéâtre au rythme de la santé internationale et de la médecine tropicale. Une fois de plus **Ceux du Pharo** y animera un stand où nous espérons pouvoir rencontrer, nombreux, nos membres.

**Actualités du Pharo**  
Marseille

XXIII<sup>e</sup> ACTUALITÉS DU PHARO 2017

**Financement de la santé dans les pays à ressources limitées**

**&**

**Les arboviroses : autres regards**

MARSEILLE

4,5 ET 6 OCTOBRE

Point rencontre de Santé Sud :  
5 octobre 18h30 - 20h00  
"La tuberculose : comment venir à bout de ce vieil ennemi"

**GISPE**  
Généralistes Intégrés de Santé Publique & Epidémiologie

inscriptions et infos :  
<http://gispe.org/html/actus2017.html>  
inscriptions :  
jean-loup.rey@wanadoo.fr  
j-m.milleliri@wanadoo.fr

Toutes les informations sur : <http://gispe.org/html/actus2017.html>

## **NOUVELLES DE LA CREUSE.**

### **Commémoration Jamot à Saint-Sulpice-les-Champs.**

Nous étions quand même un peu inquiets ce samedi 29 avril car la veille nous avons eu la neige ! Mais non, le ciel était clair et même ensoleillé.

Les cérémonies ont commencé par une visite de l'espace Jamot, en présence notamment de la présidente du Conseil Départemental, du sénateur de la Creuse, du président de la Communauté de communes, du maire de Saint-Sulpice-les-Champs et de Monsieur André Chandernagor, ancien ministre. Georgette Michaud, présidente de l'association Dr. Jamot, a prononcé un discours très brillant et a fait part de ses préoccupations quant à l'avenir de l'association. Mais les élus ont tenu à la rassurer et lui ont promis le versement rapide d'une subvention qui devrait permettre de boucler l'année.



Et c'est en quelque sorte tout ragailardis par cette bonne nouvelle que nous nous sommes rendus devant la stèle de Jamot sur la place de l'église où quelques gerbes ont été déposées. Puis M. Chandernagor a retracé avec brio et un humour dont il a le secret la vie et la carrière de ce grand Creusois. Au cimetière, l'assistance s'est recueillie sur la tombe du Dr. Jamot. M. Chandernagor a déposé quelques fleurs et Francis Louis a prononcé quelques mots de manière impromptue.

Tradition creusoise oblige, la cérémonie s'est achevée sur un bon repas dans un hôtel renommé d'Aubusson.

### **Tropiques en Marche.**

Bien que l'horizon ne soit pas encore totalement dégagé, Francis Louis (#001) et Bernard Bouteille (#004) ont déjà commencé à « plancher » sur la troisième édition de *Tropiques en Marche*.

Le congrès devrait se dérouler en mai 2018, sur le thème général des maladies tropicales négligées. Les conférences de 30 minutes seront privilégiées et pas moins de 25 sujets potentiels ont été individualisés.

Il reste maintenant à mettre tout ça en place mais l'essentiel pour nous était bien de démarrer le projet !

### **Douzième Journée Nationale des Mémoires de la Traite, de l'Esclavage et de leurs Abolitions.**

Le 10 mai, en partenariat avec la commune d'Aubusson et le lycée Jamot d'Aubusson, l'association Dr. Jamot a eu la magnifique initiative d'organiser un arbre à palabres place de la Libération avec les élèves de la classe de Terminale littéraire du Lycée Eugène Jamot et leurs professeurs Romain Bonnot et Michel Dias.

Les élèves de la classe de terminale littéraire du Lycée Eugène Jamot se sont réunis sur la place dans une configuration ouverte et spontanée, librement inspirée de la tradition africaine de l'arbre à palabres, pour écouter, échanger, s'instruire mutuellement et réfléchir ensemble à propos de l'esclavage et de son abolition.



Puis, une cérémonie commémorative a eu lieu place de la Libération en présence de Michel Moine, Maire d'Aubusson et de Georgette Michaud, Présidente de l'Association Dr. Eugène Jamot. Il a été procédé à un dépôt de gerbe et à une lecture de textes par les élèves de terminale du lycée Eugène Jamot.

Prévenus trop tard, **Ceux du Pharo** n'étaient pas présents à cette cérémonie mais ils n'en saluent pas moins cette magnifique initiative, que l'on aimerait voir se reproduire dans toutes les villes de France.

## NOUVELLES DU SÉNÉGAL.



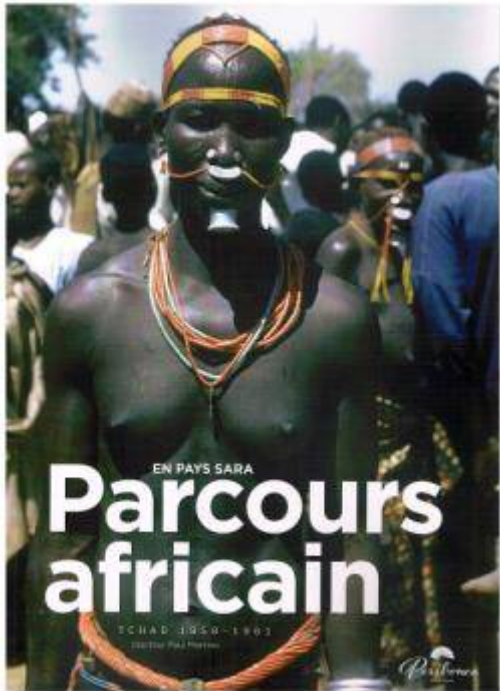
Ils étaient onze en ce 18 mai à Dakar, rassemblés par et autour de notre jeune camarade Pierre Fabriès (promotion Bordeaux 2004) pour un sympathique dîner dans un restaurant non loin du fameux marché de Kermel. Jean-Louis Chauvin (promotion 1962 de Bordeaux) était le doyen et l'Ecole de Lyon était représentée par Francis Klotz (#014).

Sept camarades sénégalais avaient répondu à l'appel de cette rencontre.

Un moment de grande convivialité à renouveler dans l'esprit de **Ceux du Pharo**.



## PAUL MARTINO (#253) DÉDICACE SON LIVRE À VENCE.



C'était hier, dans la brousse africaine, il y a soixante ans à peine; un alors tout jeune médecin découvrait un monde pour lui totalement inconnu, source d'étonnement, de curiosité, de compassion et d'émerveillement.

C'était au Tchad tout au bord de son indépendance, en pays Sara, dans et autour de Kelo encore petite bourgade, carrefour de grands passages, sous-préfecture de la Région du Logone, riche de son coton et de quelques cent trente mille habitants.

Découvrir, observer, soigner, et pourquoi pas photographeur, Paul Martino l'a fait, pendant presque trois ans (1958-1961), et il nous présente aujourd'hui, à la Galerie Chave, un ouvrage de photographies, prises au pied levé, près du Centre médical qu'il dirigeait, au marché du village, lors de fêtes traditionnelles, témoignages pleins de beauté et d'humanité. Comme un hommage rendu à ces contrées dites autrefois « sauvages » et ces populations qu'il a tellement aimées et accompagnées avec sa jeune science et son dévouement

La séance de dédicaces aura lieu le samedi 3 juin 2017 de 18h à 20h, Galerie Chave, 13, rue Isnard à 06140 Vence. En outre, une exposition des meilleures photos de Paul Martino aura lieu dans cette galerie du 3 au 30 juin 2017.

## LE « SALON DE PRINTEMPS DU LIVRE DÉDICACÉ » À PARIS.

Notre ami Jean-Louis Lesbordes (#012) sera le 17 juin au « Procope » pour la dédicace de son excellent livre « D'ébène et d'or » qui remporte un grand succès totalement mérité. Et, dans ce café mythique de Saint-Germain-des-Prés, fondé en 1684 par Francesco Procopio dei Coltelli, vous croiserez peut-être Voltaire, Diderot, Musset ou Verlaine, et tant d'autres encore qui ont fait du « Procope » un des plus prestigieux cafés littéraires de la capitale.

**LE GROUPEMENT DES ECRIVAINS - MEDECINS (G. E. M.)**  
Site: <http://www.ecrivains-medecins.fr>

À LE PLAISIR DE VOUS CONVIER A SON  
**SALON DE PRINTEMPS DU LIVRE DÉDICACÉ**  
**SAMEDI 17 JUIN 2017 (15H - 18H00) Entrée libre**  
**LE PROCOPE - 13, rue de l'Antienne Comédie - Paris 6<sup>ème</sup> - M<sup>o</sup>: Odéon**

LE PROCOPE, CAFÉ LITTÉRAIRE, LE PLUS ANCIEN DU MONDE, CHANGÉ D'HYPOTHÈSE, FONDEUR HÉRÈS, PRÉFÈRENT FAY LA FONTAINE, MULLER, VOLTAIRE, ROUSSEAU & LE LIEUTENANT BONAPARTE QUI L'ARRÊTA SON CHAPÉAU BÉCOTTE EN GÂGE.

### 15h00 - Ouverture du Salon et début des signatures

#### Scront présents :

Le Pr : Paul ZEITOUN

Les Drs : Pierre-Louis CHOUKROUN, Sharon DESLIGNERES, Marie-Claude GAVARD, Serge KERBAUM, Vera KITOVA, Jean-Louis LESBORDES, Eric MARTINI, Nabih NAAMA, Roland NOËL, Edouard PÉLISSIER, Claude-Alain PLANCHON, Claude PLOCIENAK, Suzanne RAFFLE, Bruno ROSTAIN, Annie STAMMLER, Claude ZENATTI

Mmes : Renée BRMAN, Isabelle CALLES-SABOT, Audrey JOUKLA

### 17h30 - Fin des signatures - Cocktail de clôture

**DANS NOS ARCHIVES.**

**Les 300 ans du SSA.**

Pour les 300 ans de la création du SSA, le Pharo avait réalisé une demi-douzaine d'affiches que nous avons retrouvées et mises sur notre site <http://www.ceuxdupharo.fr>

# 1890 La Genèse de l'Ecole du Pharo









2008  
Service de Santé des Armées

1708

Le savez-vous ?



*Comment l'implantation de l'Ecole de santé militaire a échappé à Marseille ?*

14 août 1851 : un public considérable se presse aux Arènes du Prado où devaient avoir lieu une course de taureaux. Sous le poids de la foule des estrades et plusieurs gradins s'effondrent. Cette catastrophe fit 17 morts et 174 blessés.

Les crédits inscrits pour bâtir l'Ecole de santé militaire au Pharo furent utilisés pour indemniser les victimes.

En 1854, une épidémie de choléra s'abat sur Marseille. Elle sévira 2 années (1250 cas en juillet 1854 et 950 cas en août 1855).

Pour indemniser les victimes et assainir les égouts, la municipalité de Marseille dut débourser des crédits et absorber une fois encore ses réserves pour la création de l'Ecole.

C'est ainsi que la ville de Lyon fut officiellement choisie pour accueillir l'Ecole le 25 décembre 1855



Plan initial de l'Ecole du Pharo



- 1689 : création du Service de Santé de la Marine
- 1708 : création du Service de Santé de l'Armée
- Décret du 7 janvier 1890 : création du Service de santé des colonies (distinct du Corps de santé de la marine)
- 1900 : création des troupes coloniales
- 1903 : création du Corps de santé des troupes coloniales (1903-1968)
- 1905 : création de l'Ecole d'Application le Pharo




1907 : Le Président de la République René Caillié remet la Légion d'Honneur au drapeau de l'Ecole du Pharo



Bâtiment - Ecole de Santé Militaire - Avenue des Frères




# 1960 Les Indépendances



## Le savez-vous ?



En 1978 à Marseille, le Président **Houphouët Boigny**, le plus célèbre des médecins aux pieds nus y rendait ce très bel hommage : « Je garde une indéfectible reconnaissance à l'École de médecine de Dakar, et à ses maîtres qui étaient, comme vous que je vois groupés autour du Directeur de l'Institut de médecine tropicale du Pharo, les officiers de ce Service de santé d'outre-mer qui ont servi avec tant de courage et de dévouement au service des populations d'Afrique Noire. Ils nous ont formés à nos responsabilités dans la rigueur et la discipline... ».



Dispensaire architecturalement de France.

### L'action des médecins coloniaux :

1. Soins : 4000 formations sanitaires opérationnelles dont 41 grands hôpitaux, 14 Instituts Pasteur, 593 centres médicaux, 2300 dispensaires, 600 maternités.



Hôtel de la Santé, Senegal.



« Association Médicale Française »

2. Formation, enseignement : Ecoles de médecine puis facultés de médecine, écoles des paramédicaux...



École de super spécialité



## Jean Bertot – Au lazaret. Souvenirs de quarantaine. Deslis frères, Tours 1902.

De ce livre passionnant sur la peste à bord d'un bateau qui emmenait en croisière culturelle et scientifique tout un aréopage d'hommes et de femmes de la haute société française, dont Raymond Poincaré pas encore président de la République, sur la quarantaine au lazaret du Frioul et sur les dysfonctionnements de l'administration sanitaire, nous publions deux extraits qui résument bien l'ouvrage :

### Sur la quarantaine.

*En résumé, la Compagnie nous a embarqués sur un bateau infesté, les rats, morts et vivants, tous pesteux, témoignaient du fait.*

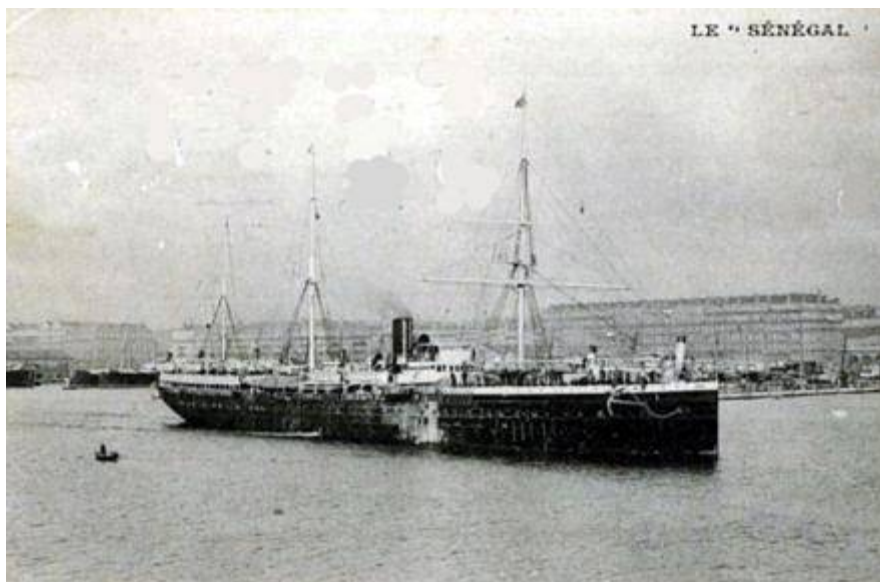
*L'isolement à bord a été insuffisant, et il doit en être souvent ainsi.*

*Il n'y avait à bord aucun flacon de sérum.*

*Le service sanitaire est insuffisant. Tous les services existent, c'est vrai. Tout est prévu, c'est possible ; mais si les rouages sont au complet, la machine ne fonctionne que très mal, très lentement. Tout a besoin d'être revu. Il serait bon que MM. les inspecteurs généraux des services sanitaires fussent condamnés à dix jours de Frioul pour vivre de la vie que nous avons vécue, et peut-être se rendraient-ils mieux compte des desiderata de ce service.*

*L'État et la ville de Marseille peuvent bien faire les frais des améliorations nécessaires et urgentes, puisqu'il s'agit, en somme, de préserver le premier port de France, et la France elle-même. Nous ne regrettons rien de os infortunes, si elles peuvent servir à ceux qui nous succéderont au lazaret.*

*Heureusement que les deux îles de Pomègue et de Ratonneau sont de magnifiques roches escarpées, d'où on jouit d'un superbe panorama de Marseille et des environs, qu'elles sont placées dans une situation admirable, que la mer qui les environne est magnifique et enfin que l'air marin y est vivifiant et purificateur. C'est à lui peut-être plus qu'au service sanitaire que nous devons d'avoir échappé aux maux qui nous menaçaient.*



Le Sénégal (source : internet)

### Sur le sérum antipesteux.

*Les accidents qui suivent les injections de sérum antidiphthérique ou antistreptococcique sont assez connus ; il n'en est pas tout à fait de même de ceux que provoquent les injections de sérum de Yersin contre la peste. Débarqué au Frioul avec les cent soixante-treize passagers du Sénégal, qui pour la plupart ont été soumis à cette injection préventive, nous avons réuni quelques documents relatifs à ce sujet. Ordinairement les quarantenaires, aussitôt délivrés, se dispersent de divers côtés et il est difficile de connaître les suites éloignées de ces injections, au-delà du dixième jour, terme ordinaire de la quarantaine. Or, nous avons pu suivre ou*



retrouver la plupart des passagers du Sénégal et faire parmi eux une enquête. C'est le résultat de cette enquête que nous résumons ici.

Sur 173 passagers, nous avons pu recueillir des renseignements assez précis pour 143 d'entre eux ; quelques faits intéressants ont été observés par des médecins qui ont bien voulu nous les communiquer.

Sur les 143 personnes qui nous ont répondu, 133 ont été injectées de 7 centimètres cubes de sérum de Yersin, provenant de l'Institut Pasteur et datant de deux mois environ pour la première série injectée le 21 septembre ; pour la seconde série injectée le 22 septembre, le sérum était frais, arrivé le jour même ou la veille au soir. Cette question nous paraît du reste fort secondaire ; il ne nous a point semblé en effet qu'il y eut de notables différences dans les résultats ; les accidents ont été observés aussi bien sur les injectés du 22 que sur ceux du 21 ; sur ce point, du reste, l'enquête est incomplète, car nous n'avons pu savoir pour tous les passagers l'âge exact du sérum. L'enquête porte en bloc sur les deux sérums.

Un premier point à noter tout d'abord : 10 passagers ont été réfractaires et se sont refusés à toute inoculation. Aucun n'a présenté le moindre malaise, leur santé est restée parfaite.

Parmi les 133 passagers soumis à l'injection, 74 n'ont rien éprouvé, ni pendant les premiers jours (pendant leur séjour au Frioul), ni ultérieurement.

Soixante personnes ont présenté divers accidents, bénins dans la grande majorité des cas, plusieurs sérieux, quelques-uns même très sérieux, soit une proportion de 44,7%.

[M. le Dr Leroux entre ensuite dans le détail des faits relatifs à chacun des cas qu'il a pu étudier. Nous ne le suivons pas sur ce terrain très spécial ; mais nous reproduisons les considérations qui terminent son travail.]

En présence de ces résultats, il y a lieu de se poser plusieurs questions.

Est-il logique d'injecter uniformément à tous les quarantenaires la même dose de sérum : aux jeunes ainsi qu'aux personnes âgées, aux sujets sains et à ceux qui sont atteints de quelque affection antérieure (rhumatisme, névralgie, dyspepsie), en un mot, d'une tare quelconque ? Cette question que nous ne pouvons que poser serait à étudier. Il nous a semblé en effet que le sérum éveillait et surtout réveillait les anciennes tares. Le mode de préparation du sérum a-t-il une influence sur la fréquence plus ou moins grande des accidents ultérieurs ? Dans un article récent, la Presse médicale nous fait connaître les résultats des inoculations préventives faites aux Indes suivant la méthode du Dr Haffkine, qui diffère de celle de Yersin. Cette dernière consiste, comme dans la sérothérapie antidiphthérique, dans l'injection d'une certaine quantité de sérum sanguin recueilli sur un animal immunisé contre la peste. Dans la méthode du Dr Haffkine, on inocule 3 à 5 centimètres cubes d'une culture de bacille antipesteux [sic, NDLR] stérilisée et chauffée à 70° pendant une heure. L'immunité serait, suivant cette dernière méthode, de six mois au moins, de durée beaucoup plus longue que celle du sérum de Yersin. Si on s'en rapporte aux résultats résumés dans une conférence faite par le Dr Haffkine à Bombay, le 29 juin dernier, les accidents secondaires seraient très rares, et la santé des vaccinés aurait toujours été très bonne, quelquefois même meilleure après l'injection qu'elle ne l'était antérieurement. Bien que les observations portent sur plus de 77 000 vaccinations, nous nous demandons s'il n'y a pas dans cette appréciation un optimisme bien exagéré. Notre enquête, bien que portant sur un chiffre fort modeste, signale une proportion d'accidents assez élevée pour en tenir compte, soit 44,7%. C'est exactement la proportion indiquée pour l'épidémie de peste de Glasgow en 1900. Sur 70 personnes ayant été soumises aux injections préventives, 31 ont eu des accidents : éruption, arthralgie, fièvre avec courbature, etc.

Enfin, en cas de peste déclarée, faut-il imposer l'inoculation préventive ? Il est certain que, si nous nous en tenions à l'opinion des intéressés, la plupart de ceux qui ont été malades se refuseraient maintenant avec énergie à toute inoculation ; mais cette raison est scientifiquement insuffisante.

En considérant d'autre part que les non-inoculés n'ont pas éprouvé le moindre malaise ; que les passagers du Laos [autre bateau en quarantaine au Frioul, en même temps que le Sénégal, NDLR], si nos renseignements sont bien exacts, qui presque tous ont refusé l'injection préventive, n'ont également rien éprouvé ; en tenant compte enfin des conditions hygiéniques fort différentes suivant la catégorie des quarantenaires, il y aurait certes lieu de faire de fortes réserves sur la nécessité d'imposer ces injections.

Il est encore d'autres raisons d'ordre plus scientifique qui militent en faveur de ces réserves. Ces raisons nous sont suggérées par la lecture de divers travaux récents et en particulier par un très intéressant travail de M. Edouard Rist sur la peste en Egypte, d'après lequel nous résumons les considérations suivantes qui nous guideront dans notre conclusion.

La peste ne paraît guère se propager d'homme à homme ; il semble démontré que ce sont les rats qui commencent à disséminer les germes ; que ces derniers se transportent avec les marchandises contaminées d'un pays à l'autre. Il s'ensuit que les mesures de défense prises contre les individus sont nettement insuffisantes et qu'il est plus utile de mettre en interdit les denrées et de détruire les rats que d'imposer des quarantaines aux individus. Les deux précautions se complètent.

*La peste semble atteindre surtout les individus des classes pauvres, les sujets misérables, malpropres, ceux surtout qui marchent pieds nus au milieu des marchandises, des chiffons, des denrées diverses ; elle paraît pénétrer surtout par les inoculations qui se font à la surface de la peau, particulièrement aux membres inférieurs. C'est ainsi que cela s'est passé, dans plusieurs cas, à Alexandrie. Au contraire, les classes moyennes et surtout les classes aisées ont été indemnes, même alors qu'elles restent dans la ville.*

*L'enquête d'Alexandrie a démontré, de plus, que les contacts d'homme à homme ont joué un rôle très peu important dans la propagation du mal et que les locaux d'habitation ont été rarement souillés. Le fait suivant cité par M. Edouard Rist en est la preuve. « Lorsqu'un pesteux était découvert, on isolait aussitôt dans un lazaret spécial tous ceux qui avaient été en contact avec le malade, tous les habitants de la maison. Or, sur 992 personnes isolées, 2 cas de peste seulement se produisirent : une proportion aussi minime est absolument incompatible avec l'idée d'une maladie se propageant surtout d'homme à homme. » Il résulte de ces faits que l'isolement suffit ordinairement à éteindre la maladie. Enfin si on se rapporte, comme le dit M. Edouard Rist, à certaines épidémies déjà anciennes de Florence, de Londres, de Marseille et même aux épidémies très localisées qui ont existé ou qui existent encore actuellement, à Glasgow, à Naples, à Constantinople, etc., il n'est point douteux que la peste ne présente point grand danger de contagion et d'extension et que facilement les cas restent isolés. En somme, exception faite pour les Indes et Bombay, véritable foyer permanent où les épidémies ont un caractère de gravité tout spécial, il paraît démontré que toutes ces épidémies sont relativement bénignes et que l'extinction sur place est facile au début par l'isolement des pesteux et par la mise en observation des suspects, au moins pour les villes d'Europe.*

*La connaissance de ces caractères très précis nous permet de discuter et de déterminer les cas dans lesquels et de déterminer les cas dans lesquels s'imposent les injections préventives. Il nous semble nécessaire de distinguer deux ordres de faits suivant la gravité de l'épidémie.*

*Dans le premier, l'épidémie est bénigne, ou mieux, restreinte. Il y a par exemple un ou deux malades seulement. Deux cas peuvent se présenter :*

*Ou bien, il est possible d'isoler du foyer pesteux les personnes indemnes, et alors, si l'isolement a pu être fait assez rapidement, si ces personnes se trouvent dans de bonnes conditions de santé et d'hygiène, il y a lieu de différer l'inoculation préventive et d'attendre, étant donné que, d'après les caractères de la peste, les chances d'infection sont réduites au minimum.*

*Ou bien, en raison des circonstances, les suspects ne peuvent s'éloigner du foyer pesteux (bateau, maison, port), et alors, les chances d'infection devenant plus grandes, il n'y a pas à hésiter, l'injection préventive doit être proposée et même imposée si l'épidémie menace un tant soit peu de s'étendre.*

*Dans le second, l'épidémie est d'emblée grave, les cas se multiplient, ce qui, d'après les récentes relations, paraît rare en Europe ; dès lors il y a lieu d'imposer l'injection préventive, d'autant que les résultats positifs très favorables obtenus aux Indes par les médecins sanitaires anglais, au point de vue de l'immunité conférée par l'injection, militent en faveur de cette pratique.*

*En effet, les statistiques fournies par les médecins anglais indiquent une diminution notable de la mortalité. Dans le village de Baroda, très éprouvé par la peste en 1898, la moitié de la population fut vaccinée, l'autre resta intacte. Au point de vue de l'immunité contre la peste l'effet fut des plus nets, les vaccinés eurent une mortalité abaissée de 89,6%. Dans une autre statistique (épidémie d'Ahmednagar) il est démontré que sur une population de 11 287 habitants de plusieurs villages atteints de peste en 1899, 5 648 personnes se sont fait inoculer et toute la population a été étroitement surveillée pendant la durée de l'épidémie. Dans ces conditions, les non-vaccinés eurent 563 malades avec 415 décès, et les vaccinés quoique plus nombreux de quelques unités ne comptèrent que 70 cas avec 31 décès ; ce qui constitue une diminution de 73,6%. Il ressort également de ces statistiques que les non-vaccinés, donnant plus de malades, sont un danger pour les vaccinés. Dans les lazarets, il serait donc indispensable de séparer les vaccinés des non-vaccinés.*

*CONCLUSION – Nous croyons qu'il n'y a pas lieu de pratiquer d'office les injections préventives de sérum antipesteux dès qu'un cas de peste se déclare à bord d'un navire ou dans un port. Il y a lieu d'établir des distinctions basées sur les caractères de faible contagion habituels de la peste, sur les conditions spéciales de l'épidémie, et sur la situation des sujets qu'elle menace suivant qu'ils s'éloignent ou non du foyer et suivant leurs conditions de santé et d'hygiène.*

*Lorsque l'épidémie est légère et qu'il est possible, dès le début, d'isoler les sujets indemnes, il faut différer l'injection préventive.*

*Lorsque les sujets indemnes ne peuvent être éloignés du foyer d'infection ou que l'épidémie revêt des caractères graves dès le début, il y a lieu de proposer de suite l'injection et même de l'imposer.*

*Dr Charles Leroux*



Un quarantenaire du Frioul

## VOUS NOUS ÉCRIVEZ.

### 07/05/2017 : Roland CAPLAIN (#210)

Bonjour,

Merci pour l'envoi de ce nouveau bulletin.

Je vous signale une petite coquille dans l'évocation du Dr Charles Grall. Il aurait été atteint par la limite d'âge en 1976, c'est-à-dire à 125 ans alors qu'il s'est éteint à 73 ans. Mais je pense que vous ne pouviez pas techniquement corriger le texte emprunté à Louis Reymondon.

Juste pour que vous sachiez, en retour, que vos bulletins sont lus attentivement.

Amicalement,

Roland Caplain

*Réponse : Tu as raison Roland. Nous ne pouvons pas corriger un texte reçu en pdf. Mais nous aurions pu être vigilants et ajouter une note de la rédaction en fin de texte.*

### 08/05/2017 : Jocelyne PERILHOU (#204).

Merci pour ce bulletin 45 !!! Et surtout l'hommage à Charles Grall. Nous étions à Saïgon (mon père Guy Grappin travaillait à Grall) en 55 et 56 et nous ne connaissions que très peu l'histoire de ce médecin. En 2000, je crois, notre ami Louis José Courbil a regroupé (comme lui seul savait le faire...) plein de copains pour retourner voir l'hôpital Grall, qu'il avait fait restaurer par « ingénieurs sans frontières », et avec Todd, Puidupin, etc., nous avons retrouvé tous nos coins anciens, car José connaissait un des anciens pédiatres. La photo évidemment devant la stèle rendant hommage à Calmette et Yersin. Merci encore.

J.Grappin Perilhrou

*Réponse : Merci Jocelyne pour ces quelques mots bien émouvants et de nous avoir rappelé l'extraordinaire action de Louis José Courbil, que nous avons bien connu ici à Marseille.*

### 08/05/2017 : Jérôme DESPLANS (#067).

Bonsoir,

C'est si rare que je ne résiste pas au plaisir de vous transmettre le lien ci-dessous où un reportage parle du fort d'Entrecasteaux, siège de la SVERPA et de l'UCPE :

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/emissions/vaqui>

Et bravo pour le site !

Amicalement,

Jérôme Desplans

*Réponse (Louis) : C'est vrai que ces images auront bientôt valeur de témoignage d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître, comme dit la chanson. Qui se souvient que c'est au fort Saint-Nicolas, mitoyen du fort d'Entrecasteaux, que nous avons nos prestigieuses archives ? Je ne compte plus les heures que j'ai pu y passer, manipulant les rayonnages mobiles, totalement immergé dans les rapports manuscrits de nos glorieux anciens.*



### OÙ TROUVER CEUX DU PHARO ?

INTERNET : <http://www.ceuxdupharo.fr>

FACEBOOK : [facebook.com/groups/ceuxdupharo](https://www.facebook.com/groups/ceuxdupharo)

TWITTER : <https://twitter.com/hashtag/ceuxdupharo>

***À bientôt, et n'oubliez pas de renouveler votre cotisation (25 euros) !***

*L'équipe de « Ceux du Pharo »*



## LIBRAIRIE DE « CEUX DU PHARO » BON DE COMMANDE

**CDP01-SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE, Tome III.** 25 euros emballage et port compris en France métropolitaine. Hors Métropole : frais de port à calculer.

**CDP02-SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE, Tome IV.** 30 euros emballage et port compris en France métropolitaine. Hors Métropole : frais de port à calculer.

**CDP03-PARCOURS AFRICAIN.** En pays Sara, Tchad 1958-1961. 40 euros emballage et port compris en France métropolitaine. Hors Métropole : frais de port à calculer.

COMMANDE :

Désignation	Référence	Qté	Prix unitaire	Montant total
<b>TOTAL (euros)</b>				

NOM :

M.     Mme .....

ADRESSE DE LIVRAISON :

.....  
.....

Téléphone :

E-mail :

Date :

Signature :

Ce bon de commande, avec le chèque, est à faire parvenir à

« Ceux du Pharo »  
M. Jacques Francis LOUIS  
Résidence Plein-Sud 1  
Bâtiment B3  
13380 PLAN DE CUQUES